

Les STO tirent le signal d'alarme

Le 13 février 1943, le gouvernement de Vichy vote la loi du Service du Travail Obligatoire (STO) qui oblige les jeunes hommes de plus de 20 ans à aller travailler en Allemagne.

Dans le train du 15 juin 1943, parti de Charente-Maritime, les réquisitionnés tirent à plusieurs reprises le signal d'alarme afin de ralentir le convoi. Après-guerre, plusieurs jeunes témoignent : « Le mardi 15 juin, à la gare de La Rochelle, je dois prendre le train des « requis » à 7 heures du soir. Je crois que le voyage sera gai, car il y a du « pinard » en abondance. À peine avons-nous fait quelques centaines de mètres, que notre train s'arrête, quelqu'un ayant tiré la sonnette d'alarme. Sur tout le train il n'y avait que deux Allemands, c'était la police, ils étaient armés bien sûr, alors on descendait, les mécaniciens passaient débloquer les freins des wagons puis il fallait remonter dans les wagons. De Poitiers jusqu'à Paris, c'était la même chose, plusieurs fois ils ont tiré le signal d'alarme. On stationne une vingtaine de minutes et le train repart quand bientôt un nouvel arrêt se produit. Nous passons successivement à Châtelleraut, Tours, Blois, Orléans, Étampes et en dernier lieu Paris. Aussitôt l'arrêt, plusieurs centaines de soldats allemands, armés de fusils et de mitraillettes, entourent notre train et les cris ainsi que les chants s'arrêtent. Un officier choisit des otages. Une quinzaine de mes camarades sont alignés et douze ou quinze autres nous rejoignent. Emmenés en camion en prison, sept d'entre eux sont séparés du groupe (...) La porte s'ouvre et livre passage à nos sept camarades, les cheveux en désordre, la figure tuméfiée. On devine ce qui a pu se passer. On les avait emmenés dans la chambre aux supplices. Là, accueillis à coups de pied et de poing, ils étaient bientôt à terre. On étendait alors chaque supplicé sur le ventre ; un homme lui tenait la tête, un autre les pieds et un troisième armé d'un nerf de bœuf frappait alors sur le dos à coups redoublés. Plus tard, ils sont emmenés dans une casemate du fort de Romainville. » Ces 27 otages sont déportés au camp de Buchenwald. Bien peu reviendront de captivité.

Sources : <http://www.prisonniersdeguerre.com/otages-14000-buchenwald-ravensbruck-mittelbau-dora-lublin-majdaneck/>

